


 Recevez notre brochure
 détaillée sur simple demande

Formations Secourisme

SST - PSC 1 - Gestes de Premiers Secours

D'après l'article R. 4224-16 du Code du Travail, « [...] En l'absence d'infirmiers, ou lorsque leur nombre ne permet pas d'assurer une présence permanente, **l'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades [...]** »

angèle concept **vous propose de développer votre dispositif de prévention grâce aux formations secourisme SST ou PSC1 et gestes de premiers secours.**

OBJECTIFS

- ➔ Obtenir son certificat SST-PSC1 ou s'initier aux gestes de premiers secours,
- ➔ Être capable d'intervenir efficacement lorsqu'une vie est menacée,
- ➔ Limiter la gravité des accidents (sur le plan humain et financier),
- ➔ Satisfaire aux obligations légales de l'article R. 4224-16 du Code du Travail,
- ➔ Répondre à **vos obligations de résultats** en protection de la santé et de la sécurité de votre personnel (Arrêts de la Cour de Cassation du 28/02/02 et du 28/02/06).

PROGRESSION DE LA FORMATION

- ➔ Rappel des risques potentiels d'accidents du travail dans la profession,
- ➔ Reconnaissance des dangers persistants éventuels qui menacent la victime et son environnement,
- ➔ Protection de la victime de la zone dangereuse en évitant de s'exposer,
- ➔ Examen de la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- ➔ Alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise,
- ➔ Action appropriée à l'état de la (des) victime(s) (succession de gestes de secours) : saignement, étouffement, malaise, brûlure, inconscient qui respire ou ne respire pas...,
- ➔ Utilisation du défibrillateur,
- ➔ Évaluation et bilan.

MOYENS / MÉTHODES

- ➔ 60 à 80 % de cas pratiques,
- ➔ Mise en situation quasi-réelle (maquillage, mannequins d'entraînement et accessoires),
- ➔ Formateurs compétents et expérimentés qui s'adaptent à votre secteur d'activité et aux risques de votre établissement.

ORGANISATION

- ➔ **Sauveteur Secouriste du Travail (SST)**,
INITIALE : 2 jours (soit 12h) par groupe de 4 à 10 personnes,
CONTINUE : 1 jour (soit 6h) par groupe de 4 à 10 personnes,
- ➔ **Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)**,
2 jours (10 à 12h) par groupe de 4 à 10 personnes,
- ➔ **Gestes de premiers secours**,
1 jour par groupe de 10 personnes maximum (durée modulable).

FOURNITURE(S) REMISE(S)

- ➔ Support participant **ludique et pratique** reprenant les points clés du stage (mémento).

